

**unisanté**

Centre universitaire  
de médecine générale  
et santé publique · Lausanne

# Certificat COVID : un tour d'horizon

Jeudi d'Unisanté du 22.09.2021

Alexandre Gouveia

[alexandre.gouveia@unisante.ch](mailto:alexandre.gouveia@unisante.ch)

Policlinique de médecine générale

Département des policliniques

**unisanté**

Centre universitaire de médecine générale et santé publique · Lausanne

# Résumé

- Principes de base sur le certificat COVID
- Quelques cas particuliers :
  - certificat de guérison et test rapide positif
  - vaccination à l'étranger
- Take-home messages

# Certificat COVID



## Personnes vaccinées

- 365 jours à compter de l'administration de la dernière dose de vaccin

L'exception suivante s'applique aux personnes qui ont reçu le vaccin COVID-19 Vaccine Janssen :

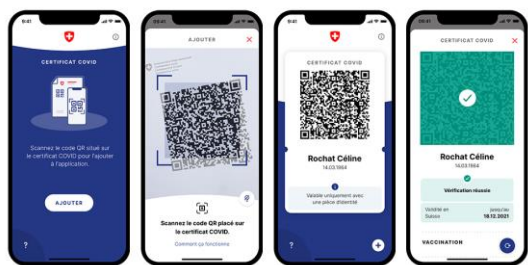
- Le certificat est valable dès le 22e jour qui suit l'administration de la dose de vaccin.

## Personnes guéries

- La validité du certificat commence le 11e jour suivant le résultat de test PCR positif et dure 180 jours à partir du résultat du test.

## Personnes testées négatives

- Test PCR : 72 heures après le prélèvement de l'échantillon
- Test rapide antigénique : 48 heures après le prélèvement de l'échantillon



# Certificat COVID

- Un certificat COVID ne peut pas être délivré pour les autotests et les tests sérologiques
- Le certificat est établi à la demande de la personne concernée dans le canton de résidence ou de séjour temporaire
- Il est gratuit mais une participation aux frais d'établissement du certificat COVID peut être demandée
- Le certificat COVID peut être transmis sur place, par voie électronique (Internet), directement dans l'application « COVID Certificate » ou, dans certains cas, par courrier postal

# Utilisation du certificat COVID en CH

## Le Conseil fédéral étend l'utilisation du certificat

08.09.2021

A partir du 13 septembre, le certificat COVID sera obligatoire aux endroits suivants (dès 16 ans):

### Restauration à l'intérieur



Restaurants et bars



Discothèques et salles de danse

### Culture, sport et loisirs à l'intérieur



Musées et bibliothèques



Lieux de loisirs



Zoos



Casinos



Centres de fitness et établissements sportifs



Entraînements\*



Piscines couvertes et parcs aquatiques



Répétitions de musique et de théâtre\*



Le certificat COVID est disponible pour les personnes vaccinées, guéries ou ayant un résultat de test négatif, sous forme papier ou sur une application.

### Manifestations à l'intérieur\*



Représentations théâtrales ou séances de cinéma



Événements sportifs



Concerts



Événements privés hors domicile (p. ex. mariages)

### Grandes manifestations à l'extérieur



Manifestations de plus de 1000 personnes



Hautes écoles: la décision de rendre le certificat obligatoire relève des cantons et des hautes écoles.

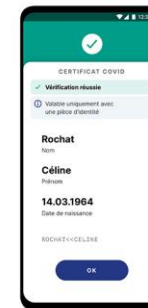
\*Exceptions: répétitions ou entraînements en groupes fixes (max. 30 personnes), manifestations religieuses ou servant à la formation d'une opinion politique et groupes d'entraide (max. 50 personnes).

**Lieu de travail:** les employeurs peuvent intégrer le certificat dans leur plan de protection à certaines conditions et après consultation du personnel.

Cette liste n'est pas exhaustive. Informations détaillées dans l'ordonnance COVID-19 situation particulière.

Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra  
Swiss Confederation

Bundesrat  
Conseil fédéral  
Consiglio federale  
Consej federal  
Federal Council



# Nombre de certificats COVID

## Personnes vaccinées

Établis le 21.09.2021

28 750

■ Déjà émis

6 069 782

Le chiffre indique le nombre de certificats COVID délivrés à des personnes vaccinées. Il faut entendre par là les personnes pleinement vaccinées, autrement dit les personnes qui ont reçu deux doses de vaccin contre le COVID-19 et celles dont l'infection au SARS-CoV-2 a été confirmée par un test PCR ou un test rapide antigénique et qui ont ensuite reçu une dose de vaccin.

## Personnes guéries

Établis le 21.09.2021

3581

■ Déjà émis

239 638

Le chiffre indique le nombre de certificats COVID délivrés à des personnes guéries du COVID-19, à savoir des personnes qui ont été infectées par le SARS-CoV-2 et qui en sont guéries.

## Personnes testées négatives

Établis le 21.09.2021

74 122

■ Déjà émis

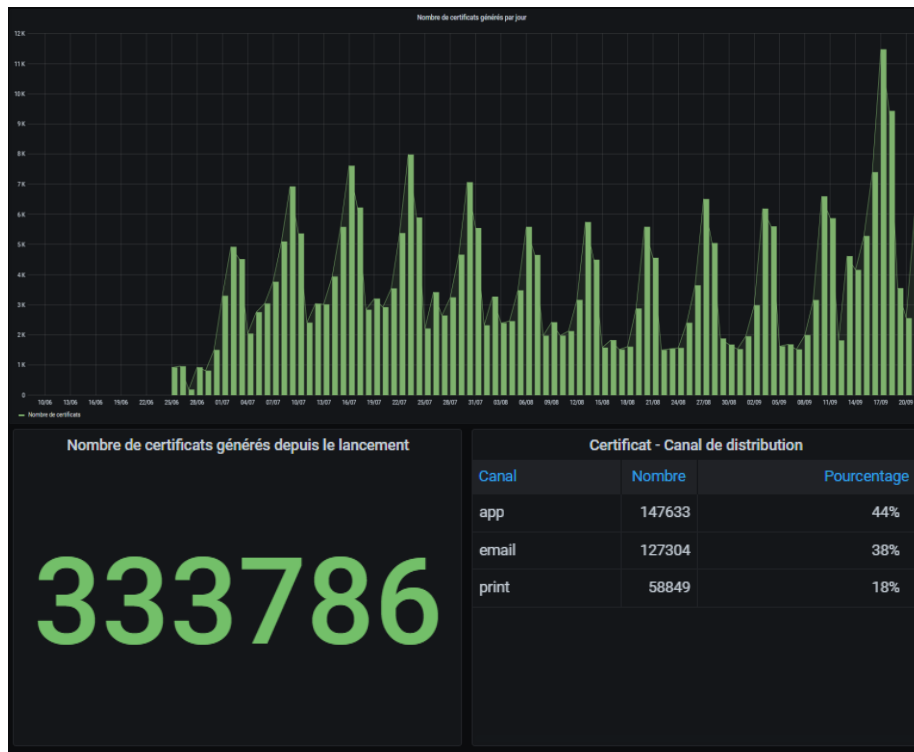
3 778 531

Le chiffre indique le nombre de certificats COVID délivrés à des personnes testées négatives, c'est-à-dire des personnes qui peuvent présenter un test PCR négatif ou un test rapide antigénique négatif.

10 000 000



## Certificats de test rapide négatif VD



# Résumé

- Principes de base sur le certificat COVID
- Quelques cas particuliers :
  - certificat de guérison et test rapide positif
  - vaccination à l'étranger
- Take-home messages

# Certificat de guérison

- Obtenu uniquement si test PCR positif < 180 jours
- Un test rapide positif ne donne pas accès à un certificat COVID, en raison de l'interface EU-CH
- Deux options :
  1. Test PCR après test rapide 0 à 14 jours post-TDR+
  2. Une dose de vaccin au moins >4 semaines post-TDR+



# Vaccination à l'étranger

Un certificat COVID CH peut être généré si vaccination attestée par :

- Comirnaty® / BNT162b2 / Tozinameran (Pfizer/BioNTech)
- Spikevax® / mRNA-1273 / COVID-19 vaccine (Moderna)
- Vaxzevria® / AZD1222 / Covishield™ (AstraZeneca)
- COVID-19 Vaccine Janssen (Johnson & Johnson)

...et bientôt aussi pour des catégories de personnes spécifiques avec :

- SARS-CoV-2 Vaccine (Vero Cell) (Sinopharm / BIBP)
- CoronaVac (Sinovac)

# Vaccination à l'étranger



- Jusqu'au 10 octobre 2021, à titre transitoire, tous les certificats de vaccination étrangers pour les vaccins autorisés par l'EMA sont valables pour l'accès aux installations ou aux manifestations requérant un certificat
- Le certificat EU est valable en CH !

# Résumé

- Principes de base sur le certificat COVID
- Quelques cas particuliers :
  - certificat de guérison et test rapide positif
  - vaccination à l'étranger
- Take-home messages

# Take-home messages

- Si TDR+ et besoin de certificat COVID, ad test PCR
- Certificats internationaux de vaccination avec vaccins autorisés par l'EMA sont valables jusqu'au 10.10.2021 (même sans QR code)
- Le QR code du certificat EU est reconnu par l'application «COVID Certificate Check» suisse

# Pour une occasion future...



# Remerciements

- Equipe dédiée aux certificats du Centre de traçage cantonal – [covid.certificats@vd.ch](mailto:covid.certificats@vd.ch) et 058 715 11 00
- Dominique Bachelin, Vincent Daigle, David Velez et superviseurs médicaux
- Equipes informatiques du CT – DGS et d'Unisanté (VacoViD et CoFast)

# Informations utiles

- OFSP : [ici](#)
- Canton de Vaud : [ici](#)
- Re-open EU : [ici](#)

**unisanté**

Centre universitaire  
de médecine générale  
et santé publique · Lausanne

# Certificat COVID : un tour d'horizon

Jeudi d'Unisanté du 22.09.2021

Alexandre Gouveia

[alexandre.gouveia@unisante.ch](mailto:alexandre.gouveia@unisante.ch)

Policlinique de médecine générale

Département des policliniques

**unisanté**

Centre universitaire de médecine générale et santé publique · Lausanne